



DOSSIER DE PRESSE

Le syndicat patronal des TPE



Sommaire

Le mot du président ...

Page 3

Présentation du syndicat patronal des TPE

Page 4

La g n se...

Page 5

Quelques chiffres ...

Page 6

Communiqu  de presse

Pages 7,8,9 et 10

Des workshops

Page 11

Partenariats

Page 12

Contacts

Page 13

Le mot du président, Jean-François FERRANDO

"Cela fait bientôt 25 ans que je côtoie les patrons de très petites entreprises et que je nous entends nous plaindre, sans jamais rentrer dans l'action. C'est pourquoi avec d'autres nous avons créé la CNTPE avec pour mot d'ordre d'arrêter de nous plaindre individuellement dans notre coin, de passer à l'action et de devenir des patrons militants."

Présentation du syndicat patronal des TPE

Qui sommes nous ?

Nous sommes le syndicat patronal des Très Petites Entreprises c'est à dire toutes les structures de 0 à 20 salariés c'est-à-dire les sociétés, les indépendants, les artisans, les commerçants, les professions libérales

Ce que nous voulons :

Nous souhaitons accompagner les indépendants et les chefs de TPE désireux d'améliorer leurs performances et leur entreprise.

Qui sont nos adhérents ?

Toutes entreprises de 0 à 20 salariés...

Artisans, commerçants, professions libérales, indépendants, sociétés...

Ce que nous proposons :

Des solutions 100% TPE

- Financement
- Formation gratuite
- Avantages auprès de différents partenaires

La défense de l'intérêt spécifique des TPE

La gènese...

Des patrons, mais aussi des
militants...

Le syndicat patronal des TPE est né comme beaucoup de projet d'entreprise à taille humaine autour d'un bon diner ... Plusieurs patrons et avant tout amis, travaillant dans différents milieux se sont rendu compte qu'ils partageaient les mêmes problématiques de dirigeant sans que personne ne puisse leur apporter des solutions applicable, pratiques.

Ce soir-là a germé la CNTPE, avec pour graine des patrons qui ont voulu faire pousser l'accompagnement, le financement et la réussite des TPE.

Le syndicat à été créé le 07 novembre 2017 et est présidé par Jean-François Ferrando.

Quelques chiffres ...

Les TPE représentent **2 400 000** entreprises
et **2 950 000** salariés
soit pas moins de **93%**
des entreprises Françaises.

Les TPE représentent **40%** de l'emploi
(dont **23%** pour les moins de 10 salariés)

Dans **55%** des TPE le patron est seul

Les TPE françaises (10 à 20 salariés) contribuent à hauteur
de **35%** dans la valeur ajoutée du tissu productif français

Sources : INSEE, Les Entreprises en France 2014 (données 2011) et Etude Ipsos pour Randstad (données 2016)

Le syndicat patronal des TPE



Communiqué de presse

L'organisation.

La CNTPE siège à Paris mais elle a avant tout pour soucis d'être présente sur l'ensemble du territoire où sont basés la plupart des TPE. C'est pourquoi un réseau départemental a été mis en place avec des correspondants départementaux. Ceux-ci ont pour mission de faire rayonner leur territoire en accompagnant les entreprises adhérentes.

La philosophie de la CNTPE.

La CNTPE se veut être un mouvement différent de ceux qui existent déjà, avec une mission transversale qui complète celle des ordres professionnels. L'organisation est avant tout un syndicat. L'organisme a pour but de rassembler les patrons militants car ensemble nous sommes plus forts. Les petites entreprises peinent à appliquer les lois souvent créées pour les grands groupes et inapplicables aux petites structures. C'est pourquoi notre mission première est d'apporter les outils et le conseil afin de pérenniser l'activité de nos adhérents. Nous souhaitons leur apporter les solutions aux problèmes rencontrés trop souvent qui mettent en péril l'entreprise mais aussi l'individu et sa famille.

Le syndicat patronal des TPE



Communiqué de presse

Les adhérents de la CNTPE

La CNTPE souhaite représenter les 88% des entreprises qui sont considérées comme TPE, c'est-à-dire les organismes de moins de 20 salariés. C'est un syndicat patronal transversal qui regroupe les indépendants, le bâtiment, les commerçants, les artisans, les libéraux, les agriculteurs, le secteur de l'industrie ou encore celui de la métallurgie ... Toute entreprise de moins de 20 salariés souhaitant être accompagnée et défendue pour s'assurer la pérennité.

Notre positionnement :

La CNTPE a pour but d'accompagner concrètement les entreprises et de leur faciliter les démarches grâce à :

- Un accompagnement et du conseil pour assurer la pérennité de la structure
- Un accès à une centrale d'achat pour les fournitures
- Une assistance juridique et une protection juridique pénale car derrière chaque chef d'entreprise il y a avant tout un individu.
- Des solutions de financement pour les entreprises
- Des partenariats pour des avantages comme ceux des grands groupes
- Des workshops animés par des professionnels sur des thématiques ou des problématiques d'actualité.
- Protéger les adhérents des dérives des lois et leur proposer des solutions adaptées aux TPE pour les respecter

Le syndicat patronal des TPE



Communiqué de presse

Nos partenariats

La CNTPE a prise à cœur la recherche de partenariats utiles permettant d'acquérir progressivement les mêmes avantages que les grands groupes. L'accès à une centrale d'achat, permettant l'acquisition de matériels au prix de grossistes malgré la commande de petites quantités. La location d'un véhicule sans engagement sur la durée à des prix trois fois moins élevés que pour les particuliers comprenant une assurance. Mais aussi un partenariat pour proposer aux salariés des chèques cadeaux, vacances et déjeuner. Des services bien trop compliqués et coûteux à mettre en place pour les TPE aujourd'hui accessibles en un clic. Sans oublier le patron qui au même titre que ses salariés et leur famille respective pourront profiter des chèques services. La mise en place d'un comité d'entreprise. Ensemble, les TPE deviennent avec leur 88% de part de marché le groupe qui pèse le plus.

Une protection sans failles

Le dirigeant s'expose bien trop souvent à des risques dont il n'a même pas conscience. La CNTPE a pour objectif de l'y sensibiliser mais surtout de lui apporter les ressources nécessaires pour se protéger. Nous avons mis en place une assistance juridique avec l'accès à des documents types. L'autre grand défi est d'accompagner le dirigeant sur le plan de la juridiction pénale afin de protéger l'individu qui se cache derrière le chef d'entreprise qui expose souvent sa famille aux risques encourus.

Communiqué de presse

Des avantages mais surtout un souci d'accompagnement

Assurer la pérennité de nos structures reste avant tout la préoccupation de la CNTPE, notamment en optimisant les dépenses et s'assurant une trésorerie clé de la bonne santé de la structure. C'est pour cela que nous proposons des réunions mensuelles sur les départements. Ces workshops ont pour but d'accompagner les structures en les informant sur les sujets d'actualité et lois promulguées comme par exemple la mise en conformité RGPD. En plus de les informer, les réunions ont pour but d'apporter des solutions concrètes avec par exemple la mise à disposition de logiciels et la formation à leur utilisation.

En conclusion

La CNTPE est une organisation Patronale qui vise à défendre les petites entreprises au travers d'une philosophie humaine, proche du dirigeant dans un souci d'accompagnement et de conseil afin d'assurer la pérennité et de lui donner la force de (frappe) d'un grand groupe.

Workshops

Qu'est-ce qu'un workshop?

C'est une réunion animée par un de nos experts (avocat, médiateur, comptable...) visant à informer et donner les outils nécessaires aux patrons de TPE

Comment y participer ?

Rendez-vous sur notre site cntpe.org dans la rubrique événement pour vous inscrire.

Le coût d'un workshop ?

Le tarif varie selon le type de l'événement. Certaines réunions sont gratuites. Les interventions professionnelles sont facturées. le tarif est préférentiel voir gratuit pour les adhérents.

Partenariats

Un comité d'entreprise

Des avantages négociés dans les domaines de la mode, du voyage, des loisirs

Une protection juridique pénale : CFDP

Une protection juridique pénale pour le dirigeant et ses salariés à hauteur de 22 000€.

UP France

Chèques déjeuner, domicile, cadhoc, culture pour le salarié et dans certains cas le dirigeant.

Faciliter l'accès à la mobilité : Hertz

Des tarifs négociés pour les locations de voiture, sans dépôt de garantie.

Google pro

Digital Active est une formation au marketing digital, gratuite et certifiante, proposée par Google. Et c'est un plus en terme de compétence et sur "votre CV"

Haxonéo

Une centrale d'achat avec des prix négociés. Nos adhérents sont considérés comme acheteurs grand compte.



CONTACTS *presse*

1

Contact presse

Solène CHALONS
Tel: 0535547233

adrc@cntpe.org

2

Site internet

cp166@cntpe.org

3

Réseaux sociaux

Linkedin : CNTPE
Facebook : CNTPE
Twitter : CNTPE

4

QR Code



5

SMS

Envoyez
CNTPE au
06 26 40 04 31

6

Adresse

26 Ter, Rue Nicolai
75012 Paris - France
tel: 0185490680